



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E14167

VALABLE JUSQU'AU

12/03/2027

ÉDITÉ LE 22/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 220 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTES 481 178 739

Siret : 481 178 739 00027

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5417562-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 534131A1244000/001572253/22

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 534131A1244000/001572253/22

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SATICARO

220 ALLEE DES FRUITIERS  
PARC D'ACTIVITE DU VERGER  
44690 LA HAIE-FOUASSIERE

Téléphone : 02 28 03 05 20

Fax : 02 40 36 93 10

Portable :

Responsabilité légale :

CHIRON DANIEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : saticaro44@orange.fr

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 666 190

Tranche de classification : CA5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code                               | Qualification(s) en cours de validité                       | Effectif | * Date d'attribution |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------|----------|----------------------|
| 6212                               | Revêtements textiles en lés                                 | 12       | 13/03/2024           |
| 6222                               | Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)           |          | 13/03/2024           |
| 6312                               | Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée) | 12       | 13/03/2024           |
| Nombre total de qualifications : 3 |                                                             |          |                      |

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

